

AVIS DE MODIFICATION D'UN CONTRAT D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC DE SNCF GARES & CONNEXIONS

Nîmes Pont du Gard

La convention d'occupation signée le 04/06/2026 entre SNCF Gares & Connexions et la société Yoco Nutt Food pour une durée de 5 mois, pour l'occupation d'un emplacement commercial dédié à l'activité(s) listé(es) ci-après a fait l'objet de l'avenant n° 1 signé en date du 29 juin 2026.

Cet avenant, dont l'objet est de rectifier une erreur d'écriture peut être consulté, dans le respect des secrets protégés par la loi, auprès de la société Retail & Connexions – 16, avenue d'Ivry – 75013 PARIS.

Cet avenant peut faire l'objet d'un recours contentieux dans un délai de deux (2) mois à compter de la publication du présent avis, auprès du tribunal administratif de Paris.